Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20231221_P_134 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission: Bâtiments - Voiries - SIG

Objet : Signature d'un contrat avec Velay Micro-Informatique pour l'acquisition de Matériels Informatiques avec Logiciels et autres Matériels

N° 20231221_P_134

Décide

De signer un contrat avec :

Le Président,

OBJET

EURL Velay Micro-Informatique 300 Route de Retournac 43 200 YSSINGEAUX

N° de SIRET : 788 623 403 000 29

Pour l'acquisition de Matériels Informatiques avec Logiciels et autres Matériels

Montant : 19 211.27 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 21 décembre 2023

emmines

Le Président,

Frédéric GIRODE

AR Prefecture

 $043-244301131-20231221-20231221_P_134-AU$ Reçu le 09/01/2024